

COMPTE RENDU DE MISSION - Mongolie du 08 au 22 avril 2016

Jean-Etienne Sémenou

Objet : Situation administrative d'Actions Mongolie en Mongolie et permis de travail accordé à l'association par les autorités mongoles.

Mission conduite sur place avec l'appui de Naraa et en collaboration étroite avec Unurjargal, chef du service gynécologie de la maternité n°1 d'Oulan Bator.

Pas de possibilité de rencontrer Dastan dès mon arrivée. Il est à Singapour. Rendez-vous reporté dans la semaine du 18 au 22 avril.

Vendredi 08 avril, après discussion avec Baïgal et Unur, en fonction de ce qu'elles connaissent de la réglementation et de notre dossier, 2 hypothèses de travail :

- nouveau permis de travail (peut être définitif?) mais risque de l'obligation de changer de nom de l'association car le nouveau permis de travail ne pourrait pas avoir le même nom qu'Actions Mongolie, association déjà enregistrée et dont le permis de travail est caduc.

- prolongation du permis de travail actuel. Un décret permettait aux structures qui intervenaient en Mongolie de se mettre en règle avant avril 2015 et de demander un recours gracieux si elles avaient un contentieux financier (règlement de la taxe mensuelle plus amende pour absence de déclarations fiscales).

Unur se renseigne pour savoir s'il est encore possible de se référer à ce décret.

1- Exploration de l'hypothèse prolongation du permis de travail

Dimanche 10 avril rencontre avec Battur, conseiller diplomatique du Président de la République. Demande de rendez-vous faite par Jacques. Participants : Jacques, René, Jean-Etienne, Unur, Naraa. Entretien très cordial.

Battur soulève la question, dans le cas d'un nouveau permis de travail, de la nécessité de changer le nom de l'association.

Solution difficile à envisager pour Actions Mongolie.

Battur va alors voir les possibilités de prolongation du permis actuel (il prend contact avec la ministère de la justice) et nous fait une proposition de démarche dès lundi 11 avril.

Lundi 11 avril, Battur nous propose la démarche suivante :

- rédaction d'un courrier de notre part adressé au ministre de la santé, synthétisant les actions d'Actions Mongolie depuis le début , montrant la continuité de nos interventions jusqu'à ce jour, et formulant une demande de prolongation de l'inscription de l'association Actions Mongolie dans le registre national de l'office statistique de Mongolie.

Courrier rédigé, traduit par Naraa, relu avec Battur et porté sur le bureau du ministre de la santé le lundi soir.

- puis courrier du ministre de la santé au directeur du registre national pour demander la prolongation de l'inscription d'Actions Mongolie.

Mardi 12 avril :

- récupération du courrier du ministre de la santé;

-rendez-vous, sur recommandation de Battur, avec le directeur du département du registre national et de l'office des statistiques. Excellent accueil.

Réunion de 14h à 15h avec Mr Jolbars et 3 de ses collaborateurs.

Mais, Actions Mongolie est sur la liste noire des organismes intervenant en Mongolie suite à un signalement des services fiscaux. Depuis 2008 Actions Mongolie n'a fait aucune déclaration légale ni éventuellement réglé des taxes auxquelles Actions Mongolie auraient été soumises (Mr. Jolbars nous présente le listing informatique sur lequel ces informations sont consignées).

Il ne peut en conséquence rien pour nous . La prolongation éventuelle du permis de travail est du ressort du bureau de l'immigration.

Mr. Jolbars prend pour nous rendez-vous avec le responsable du service concerné qui nous attend.

Rencontre de 16h à 16h30 avec la responsable du service de l'immigration et 2 de ses collaboratrices. Le service de l'immigration est un service de police. Accueil en conséquence, l'entretien se fait debout.

Il nous est remis un document qui stipule qu'Actions Mongolie en Mongolie (c'est à dire le bureau représentatif d'Actions Mongolie en Mongolie, et c'est la première fois que le terme "bureau représentatif" est employé avec confirmation de l'existence de ce bureau), est définitivement radié de la liste des organismes intervenant en Mongolie.

Ce courrier, daté du 21 décembre 2015, précise que cette radiation est effective depuis le 17 mai 2012.

La responsable du service de l'immigration nous précise que depuis cette date et malgré le décret d'avril 2015, le bureau représentatif d'Actions Mongolie n'a fait aucune démarche pour se mettre en conformité.

Il lui est donc demandé en décembre 2015 de restituer le certificat de travail qui avait été accordé, ce qui non plus n'a pas été fait.

Ce courrier aurait bien été envoyé au bureau représentatif et remis à 3 reprises, en décembre 2015 et 2 fois en janvier 2016 à des interlocuteurs venant au nom d'Actions Mongolie.

Seule solution : faire un dossier d'enregistrement complet.

La liste des pièces à fournir nous est remise.

Tout doit être traduit en mongol par un traducteur agréé.

La plupart des pièces, avant leur traduction, doivent être certifiées conformes par l'ambassade de France.

Délai d'instruction : 2 mois.

Il nous est confirmé que ce nouveau dossier peut être déposé par l'association Actions Mongolie et que le bureau représentatif peut contenir dans son intitulé les termes "Actions Mongolie".

2- Création d'un bureau représentatif d'Actions Mongolie en Mongolie

- A partir du jeudi 14 avril :

-collecte de pièces nécessaires (sollicitation de Jean-Pierre et merci pour la rapidité des réponses)

-traduction des statuts par Baïgal

-traduction en mongol de toutes les pièces et certifications par Naraa

-certifications de tous les documents en français par l'ambassade de France (geste financier conséquent, 33 € au lieu de 121 €).

-rencontre avec Unur le 18 avril pour lui demander d'être la Présidente du bureau représentatif d'Actions Mongolie en Mongolie. Accord d'Unur

-décision de domicilier ce bureau au domicile d'Unur

-demande faite à Naraa de prendre en charge, par l'intermédiaire de son comptable, les démarches fiscales ou administratives futures. Accord de Naraa.

-décision de dénommer le bureau représentatif d'Actions Mongolie en Mongolie "ACTIONS MONGOLIE/MONGOLIE"

-ouverture de 2 comptes bancaires auprès de la KHAAN BANK. Un compte n° 5111273761 sur lequel ont été déposés 20 000.00 MNT (environ 8,50 euros) et un compte n° 5111273772, en euros, sur lequel ont été déposés 12 euros.

Les 2 comptes sont ouverts sous le nom ACTIONS MONGOLIE MONGOLIA (la banque ne pouvant pas mettre 2 fois le même mot à la suite) et seule UNUR a la signature.

Ce nom d'intitulé a été décidé car, à l'occasion de l'ouverture des comptes, la KHAAN BANK nous a informé de l'existence dans son établissement d'un compte bancaire avec pour titulaire "Actions Mongolie" ayant pour signataire Dastan. Nous n'avons pas pu avoir aucun autre renseignement sur les dépôts et les mouvements liés à ce compte.

Naraa se charge de nous adresser les relevés de ces 2 comptes.

- Dépôt du dossier auprès du service de l'immigration le mercredi 20 avril.

Plusieurs pièces complémentaires sont demandées qui ne figuraient pas dans la liste initiale et notamment une copie des derniers relevés des comptes bancaires d'Actions Mongolie (encore une fois merci Jean-Pierre).

Il semble que cela soit lié à un examen particulièrement attentif (pointilleux) du service de l'immigration compte tenu du passif d'Actions Mongolie et de son bureau représentatif précédent. Nous en étant ouvert auprès de Mme l'ambassadrice, celle-ci, de sa propre initiative, a rédigé en mongol un courrier au directeur des services de l'immigration lui demandant de traiter le dossier d'Actions Mongolie, association particulièrement bien connue des services de l'ambassade de France en Mongolie et de l'ambassade de Mongolie en France, avec le maximum de diligence.

- Toutes les pièces demandées ont été remises au service de l'immigration le vendredi 22 avril au matin.

Pas d'autres demandes n'ont été formulées à ce jour par le service de l'immigration. L'instruction est donc en cours.

Par ailleurs Unur a négocié avec le directeur de la maternité n°1 la mise à disposition d'un bureau pour Actions Mongolie. Elle se charge de son aménagement et de son équipement.

3- Rencontre avec Dastan

Dastan nous a invité, René et moi, à dîner, chez lui, le mardi 19 avril.

Sa position concernant le responsable (le président dans les documents mongols) du bureau représentatif d'Actions Mongolie en Mongolie est très tranchée : c'est ou lui ou Unur et si nous choisissons Unur il se retire d'Actions Mongolie.

A ce propos il nous reproche d'avoir monté cette opération avec Unur (et Naraa) "dans son dos" et ce depuis 1 an 1/2. Il se réfère à un échange qu'il a eu avec Alain, au cours duquel Alain suggérait qu'Unur prenne la responsabilité du bureau représentatif.

Dastan nous a fait part de ses "impossibilités" d'envisager de pouvoir travailler tant avec Unur que Baïgal ou Naraa.

Et sur les propositions que je lui ai faites d'un travail commun avec moi, en Mongolie, en direction d'entreprises et de recherche de financements pour l'association, il me répond qu'il ne travaillera pas pour Unur.

Dastan est d'autre part revenu sur le dossier de l'association en Mongolie, à déposer auprès des autorités mongoles, donnant des informations peu crédibles. Il affirme par exemple qu'il est toujours possible de prolonger le permis de travail datant de 2008. Ou que le nouveau dossier qu'il a préparé est prêt à être déposé, seule pièce manquante son extrait de casier judiciaire "qu'il ne peut actuellement obtenir ayant des procédures en cours".

Ayant travaillé plus d'une semaine sur le dossier de création d'un bureau représentatif, je sais le nombre de documents à fournir, les courriers à faire et les signatures que j'ai du apposer. Je doute que Dastan ait même le début d'un dossier de prêt.
Dastan se retire donc de l'action d'Actions Mongolie en Mongolie.

4- Et pour la suite

Unur est alors la cheville ouvrière d'Actions Mongolie en Mongolie.

Toutes les missions vont désormais s'organiser avec elle.

Il est essentiel qu'Unur soit informée des projets de missions et des attentes des "missionnaires" afin qu'elle puisse au mieux les préparer et leur permettre de se passer dans les meilleures conditions possibles.

Le travail qu'elle a fait et son implication avec toutes ses équipes pour la mission pédiatrie de Philippe et Elisabeth sont en tous points remarquables.

Dans le même sens, dès l'arrivée en Mongolie d'une nouvelle mission, et je pense en particulier à celle qui va se dérouler du 25 mai au 5 juin, il me semble important qu'une rencontre ait lieu avec Unur afin de s'assurer que toutes les conditions de réussite sont remplies et qu'un suivi sur place pourra avoir lieu afin de pallier à toutes sortes d'aléas.

Par ailleurs Unur sera désormais destinataire de tous les comptes rendus de réunions et autres documents établis par Actions Mongolie.

5- Autres projets ou perspectives

-Très bon contact avec Horseback Mongolia, 1er réceptif de voyageurs français en Mongolie.

Partenariat pour l'information des clients sur Actions Mongolie et financier envisagé.

-Contact avec Azaa, MBA de management, service des achats à la compagnie mongole des chemins de fer. Possibilité par son intermédiaire de contacts avec des entreprise mongoles.

-Contact à l'ambassade de France avec Mr. Bold, homme d'affaires mongol (ancien ministre des affaires étrangères de 2012 à 2014). Contact transmis à Unur qui pense pouvoir le rencontrer.

-Projet d'Unur de réaliser un document (brochure ou plaquette) sur "15 ans d'Actions Mongolie en Mongolie". L'ambassade de France pourrait participer à ce projet.

-Redynamisation de la chambre de commerce Franco-Mongole. L'ambassade de France finance un poste de directeur pendant 2 ans. Mr. Adan Koulaksezian doit prendre ses fonctions à Ulaan Baatar début mai. Cette structure peut être une porte d'entrée pour Actions Mongolie.

Par ailleurs Mr Farineau, chef du service économique à l'ambassade, m'a sollicité pour relayer cette information auprès des milieux économiques lyonnais. Je vais effectivement le faire et par là entretenir le contact avec Mr. Farineau.

-L'ambassade de France demande si Actions Mongolie peut contribuer à aider ses services à établir un répertoire (guide), pour un usage interne, des possibilités de soins hospitaliers à Ulaan Baatar et en campagne : hôpital, spécialités, niveau et qualification, contacts médecins.....

Réponse à faire.

27 avril 2016